

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



Version FALC

page 5



Qualité de vie et Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches

INCLUSION asbl est une association belge francophone qui promeut la qualité de vie et la participation à la société des personnes en situation de handicap intellectuel, de leurs parents et de leurs proches ; tout au long de la vie et quel que soit le degré de handicap.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille à ce titre à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel auprès des pouvoirs.

Suivez-nous sur les réseaux



En couverture

PASCAL DUQUENNE

Acteur Belge - 53 ans

Parrain de notre campagne d'information et de sensibilisation 2023 consacrée aux enjeux du vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel.

COLOPHON

Éditeur responsable : Jean-Marie Elsen, Président de l'Organe d'administration

Graphisme et mise en page : LWS | www.lws.be

INCLUSION ASBL

Rue Colonel Bourg 123-125 boîte 6
1140 Bruxelles
Tél. : 02 247 28 19

En partenariat avec



SOMMAIRE

01

À propos
d'Inclusion asbl

p. 14



Version FALC
page 5

03

Communication
et visibilité

p. 40

02

Comment avons-nous
accompli nos missions
en 2023 ?

p. 17

Mission 1

Rassembler et créer
du lien

p.18

Mission 2

Représenter et défendre les
droits

p.25

Mission 3

Répondre aux besoins
individuels et collectifs

p.33

04

Comptes & bilan

p. 43

Mot du président

Cela fait-il encore sens d'être membre d'une association comme Inclusion asbl ? Le rapport d'activités que vous allez lire devrait aider à répondre à cette question.

En 2023, plus de 2 000 personnes ont participé à des rencontres entre familles et personnes en situation de handicap. Partager des moments de vie, des réflexions sur les aménagements possibles, définir quelles sont les revendications prioritaires à soutenir, voilà autant de bonnes raisons de rejoindre toutes ces familles qui se soutiennent de façon solidaire. Et cela permet aussi de passer des moments de détente, tous ensemble, dans un environnement inclusif et sécurisant.

En lisant ce document, vous constaterez aussi que nous devons nous montrer très tenaces pour faire avancer les choses concrètement.

Depuis 2016 déjà, nous nous battons pour permettre aux familles de choisir l'école qui sera fréquentée par leurs enfants. Hélas, depuis l'introduction des pôles territoriaux en 2021, les possibilités d'inclusion scolaire se sont réduites. En 2023, Inclusion asbl a obtenu de la Cour Constitutionnelle qu'elle annule certaines dispositions discriminatoires du décret du 17 juin 2021. Il nous reste maintenant à obtenir de la Fédération Wallonie-Bruxelles la concrétisation de mesures correctives. Qui de mieux que des familles personnellement concernées pour soutenir nos messages ?

Ainsi, en est-il également de la sensibilisation du monde médical aux besoins particuliers de nos familles dans le cadre de l'accès aux soins. La campagne « Dites aaa » était à l'ordre

du jour en 2019, mais aujourd'hui encore, en étroite collaboration avec Handicap et Santé, nous continuons à contacter les différents milieux médicaux pour leur présenter des outils et les soutenir dans leur travail.

La campagne 2022 mettait en avant l'importance de donner aux personnes en situation de handicap des possibilités de choix de vie. À nouveau, nous avons poursuivi nos efforts en 2023 et avec 6 autres associations, nous avons planché sur des recommandations pratiques.

Cependant, rester concentrés sur nos combats en cours n'est pas suffisant. La vie continue et de nouveaux besoins se font jour. L'espérance de vie des personnes en situation de handicap a fortement augmenté. Il est plus que temps de réfléchir aux aménagements nécessaires pour les accompagner dans leur vieillissement.

Au fil des pages de ce rapport, vous découvrirez combien la présence d'Inclusion asbl est indispensable. Nous voudrions même en faire davantage mais le financement de nos activités reste un sujet d'attention.

Alors n'hésitez plus à rejoindre notre grande famille et à y inviter vos amis et proches pour soutenir notre association, nos bénévoles et nos professionnels. Nous serons d'autant plus forts pour porter ensemble vos messages.

Bonne lecture.

Jean-Marie Elsen

Président de l'Organe d'Administration



Le rapport d'activités d'Inclusion

En **FA**cile à **L**ire et à **C**omprendre

Le rapport d'activités, c'est quoi ?

C'est un résumé de tout ce qu'Inclusion asbl a fait en 2023.



Inclusion asbl, c'est quoi ?

C'est une association qui veut changer la société.



Inclusion asbl veut aider les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles à vivre mieux.

Inclusion asbl a **3 missions** importantes :

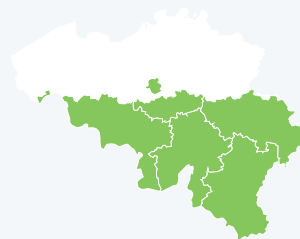
1. Inclusion asbl rassemble les familles et les personnes avec un handicap intellectuel.
2. Inclusion asbl défend les droits des personnes avec un handicap intellectuel.
3. Inclusion asbl aide les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles.



Inclusion asbl, c'est où ?

C'est à Bruxelles et en Wallonie.

Il y a plusieurs groupements. Les groupements ce sont des familles qui se rassemblent.



Les familles se rassemblent :

- parce qu'elles habitent dans la même ville,
- ou parce qu'elles sont intéressées par un handicap. Comme la trisomie 21 ou le syndrome de Williams.



Inclusion asbl a fait quoi cette année ?

Mission 1 :

Pour rassembler les personnes avec un handicap et les familles

1. Inclusion asbl a organisé **des groupes de parole.**

On a organisé des groupes de parole pour les personnes avec un handicap

On a parlé de plein de choses.

Par exemple :

- du deuil.
C'est quand un proche meurt.
- du vieillissement.
C'est quand on devient vieux.



On a aussi organisé des groupes de parole pour les parents et les proches.

2. Inclusion asbl a organisé **des activités.**

On a fait des activités pour les personnes avec un handicap.

Par exemple :

- un atelier de cuisine,
- une visite du musée du train,
- du théâtre,
- un spectacle de magie,
- un cinéma.



On a aussi organisé la journée des familles.
On a été à Western-City.
C'est près de Liège.

On a fait plein d'activités :

- des spectacles avec des indiens et des cowboys,
- un jeu pour trouver des voleurs,
- des danses.

Il y avait aussi :

- un château gonflable,
- un camp indien,
- un musée,
- et plein d'autres choses !



3. Inclusion asbl a organisé des réunions avec le groupe InCA.

InCA ça veut dire l'**IN**clusion au **C**œur de l'**A**ssociation.
Le groupe InCA c'est un groupe de personnes avec un handicap intellectuel.
Ce groupe donne son avis sur les projets et les activités d'Inclusion asbl.



On a organisé 2 réunions du groupe InCA.
Pendant les réunions, on a parlé du vieillissement et des élections de 2024.
Le groupe InCA a donné son avis.



Mission 2 :

Pour défendre les droits des personnes avec un handicap intellectuel

1. Inclusion asbl a préparé **les élections** de 2024.

En 2024, il y a les élections.

Ça veut dire qu'on va avoir de nouveaux ministres pour prendre les décisions en Belgique.

C'est important de bien savoir ce qu'on veut demander à nos futurs ministres.



Pour faire ça, Inclusion asbl a écrit son mémorandum.

C'est un document avec nos demandes sur des sujets importants.

Par exemple :

- la santé,
- le travail.

Inclusion asbl demande de changer 10 choses très importantes.



2. Inclusion asbl a fait **une campagne d'information**.

Chaque année, il y a une campagne d'information.

C'est pour donner des informations sur le handicap intellectuel.

En 2023, c'était sur les personnes avec un handicap intellectuel qui vieillissent.

La campagne s'appelait : Moi aussi, je vieillis.

Aujourd'hui, quand on a un handicap intellectuel, on vit plus longtemps qu'avant.

Souvent jusque 70 ans environ.



Quand on vieillit, on doit parfois changer de logement. Parce que ça devient difficile de vivre seul ou dans son centre.

Mais il n'y a pas beaucoup d'endroits adaptés pour les personnes âgées avec un handicap intellectuel. Ça doit changer !

Il faut mieux aider les personnes avec un handicap intellectuel qui vieillissent.



Pour parler du vieillissement :

- on a fait 3 vidéos,
- on a participé à des conseils.



Un conseil c'est un groupe de personnes qui discute.

Dans ces conseils, Inclusion asbl défend les droits des personnes avec un handicap intellectuel.

3. Inclusion asbl a parlé **du choix** dans les logements.

C'est important de pouvoir choisir l'endroit où on veut habiter.

C'est aussi important de pouvoir choisir des choses dans son logement.

Par exemple : choisir ses repas.

Pour parler du choix dans les logements, on a organisé des ciné-débats.

On a regardé le film : Ma maison, c'est ici.

Après, on a discuté du film.



4. Inclusion asbl a travaillé pour **mieux soigner** les personnes avec un handicap intellectuel.



On a organisé des ateliers pour les médecins.
pour parler du handicap intellectuel.

On a aussi ajouté des informations
sur le site internet :

www.ditesaaa.be.

C'est un site avec des informations
pour aider les médecins.

Il y a aussi des informations pour vous aider.



5. Inclusion asbl a demandé de mieux accueillir les personnes avec un handicap **dans les écoles**.

Quand on a un handicap, on doit aller
dans une école spécialisée.

Si on veut aller dans une autre école
avec des élèves sans handicap,
c'est très compliqué.



Inclusion asbl travaille depuis longtemps pour changer ça.

En 2023, Inclusion asbl a continué son travail.

Mission 3 :

Pour aider les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles

1. Les **assistantes sociales** et la **psychologue** d'Inclusion asbl ont beaucoup travaillé.

Les assistantes sociales ont répondu aux questions d'environ 370 personnes.

Les assistantes sociales sont là pour :

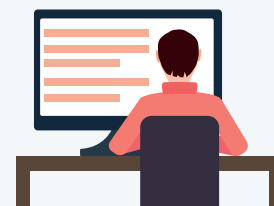
- vous donner des conseils,
- vous aider avec vos papiers.

La psychologue a eu des rendez-vous avec beaucoup de personnes.



2. Inclusion asbl a donné **des formations**.

Il y a une nouvelle formation pour apprendre à se protéger sur internet.



3. Inclusion asbl a traduit plein de documents en **FALC**.

Le FALC c'est un langage Facile à Lire et à Comprendre. Le FALC c'est utile pour toutes les personnes qui ont des difficultés pour comprendre les informations.



On a aussi formé 18 nouveaux relecteurs FALC. Quand on est relecteur FALC, on est capable de dire si un document est facile ou difficile à comprendre. Pour avoir plus d'informations, il faut aller sur : **www.falc.be**





**Ce rapport d'activités est écrit en FALC.
C'est Patrizia qui a relu le rapport d'activités.**


**Patrizia est relectrice pour le service FALC.
Son rôle est de dire si le texte est facile à comprendre.**

**Vous voulez devenir relecteur ?
Contactez-nous par téléphone : 0 4 9 9 6 9 5 3 8 0**



01

À propos d'Inclusion asbl



A. NOTRE VISION

Inclusion asbl a pour but de rassembler des personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent afin de promouvoir, à Bruxelles et en Wallonie, dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de tout critère confessionnel, philosophique, dits raciaux ou politique, tout ce qui contribue au développement, à l'inclusion et à la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel. (Extrait des statuts)

B. NOS VALEURS

E N S E M B L E
INCLUSION **AUDACE**
ÉCOUTE dialogue
Respect Reconnaissance

C. NOS MISSIONS

MISSION 1

RASSEMBLER LES FAMILLES ET CRÉER DU LIEN

Cette mission est mise en oeuvre au sein du département « familles ».

MISSION 2

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL À BRUXELLES ET EN WALLONIE

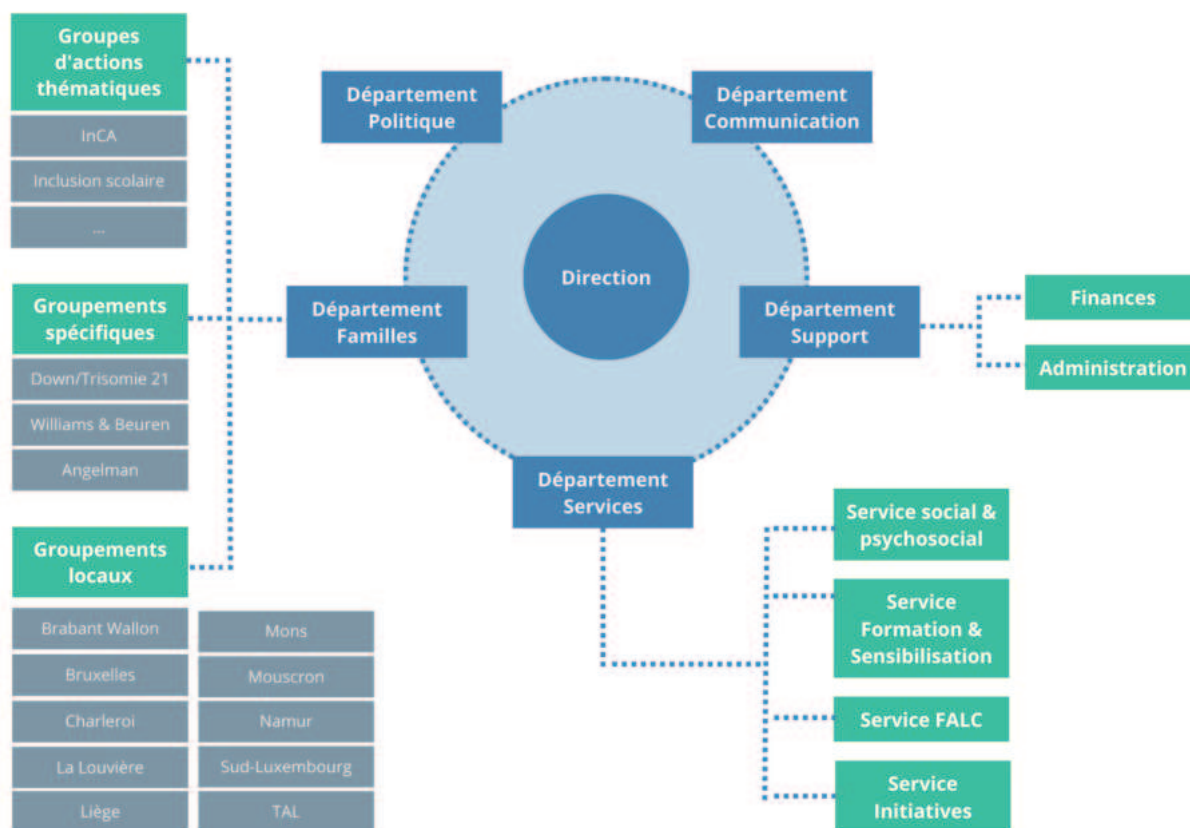
Cette mission est mise en oeuvre au sein du département « politique ».

MISSION 3

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LEURS PROCHES

Cette mission est mise en oeuvre au sein du département « services ».

D. NOTRE ORGANIGRAMME



E. NOS RESSOURCES HUMAINES (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2023)

15 ETP répartis comme suit :

- > 1 ETP Direction
- > 3 ETP Département « support »
- > 1 ETP Département « politique »
- > 1 ETP Département « communication »
- > 3 ETP Département « famille »
- > 6 ETP Département « services »

Au total, ce sont près de 20 employés engagés à temps-plein (8) ou à temps partiel (12).

02

Missions et activités

MISSION 1

Rassembler et créer du lien



La mobilisation des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches est un enjeu prioritaire de notre association. Pour y arriver, nous développons de nombreuses actions afin de rassembler nos membres et les soutenir dans le développement de leurs actions. Dans cette section, vous découvrirez toute la richesse des initiatives développées par les bénévoles investis dans les groupements locaux et les groupements spécifiques.

Les groupements d'Inclusion asbl, ce sont près de **120 volontaires** : des proches, des personnes en situation de handicap intellectuel ainsi que des professionnels qui s'investissent au sein d'Inclusion asbl pour faire vivre la vie locale ou spécifique liée à un syndrome génétique ou à

une thématique spécifique (logopédie, inclusion scolaire, vieillissement, ...).

En un clin d'œil, la vie associative des groupements pour cette année 2023 ce sont : des moments festifs pour rassembler les familles et créer du lien tout au long de l'année, des moments informatifs, d'échanges, de loisirs, des groupes de parole, etc.

Au total ce sont près de **2000 personnes qui sont touchées par ces rassemblements** au cours de l'année 2023 !

1. ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS

1 JOURNÉE ANNUELLE DES FAMILLES



À CHAUDFONTAINE LE 16/09/23
256 PARTICIPANTS

Cette année, 256 personnes ont participé à notre Journée des Familles annuelle organisée à « Western-City » qui nous a accueilli cette année 2023.

Au programme : Photomaton – Chasse aux brigands – Château gonflable – Jeux en bois – Visite du camp indien – Animations musicales – History hall : découverte des personnages du Far West – Mise en selle – Grimage – Taureau mécanique – Spectacle divers : shows cow boy, représentations équestres, danses pow wow (indiennes), etc.



2 RÉUNIONS GÉNÉRALES DES GROUPEMENTS



LE 11/02/2023

LE 18/11/2023 À LA LOUVIÈRE

2 réunions des groupements se sont tenues cette année 2023, le 11/02/2023 et 18/11/2023. Ces réunions ont toutes deux rassemblé une vingtaine de participants représentant des groupements locaux et spécifiques d'Inclusion asbl.



Au programme de ces deux réunions : partage des actualités associatives, échanges autour de la campagne d'information et de sensibilisation 2023 sur la thématique du vieillissement et présentation du mémorandum pour les élections 2024.

En parallèle, le groupe des représentants des personnes en situation de handicap intellectuel « Inclure tous ensemble » s'est réuni avec en moyenne 12 participants par réunion. Les thématiques de discussion ont tourné autour de la campagne sur le vieillissement ainsi que sur la campagne à venir sur les élections 2024. Pour rappel, le nouveau fonctionnement du groupe s'axe plus sur la participation et la prise en compte de l'avis des personnes sur des thématiques qui les concernent directement plutôt qu'au sein de l'Organe d'Administration.

15 réunions de comités

Ces réunions animées entre bénévoles permettent de préparer les activités à organiser, échanger les idées de projets à mettre en route, mais également se soutenir entre parents, proches et personnes concernées par le handicap intellectuel.

20 KM de Bruxelles

Avec 130 inscrits et près de 10.000 euros récoltés, cette édition 2023 a eu un succès retentissant ! Comme chaque année, de nombreuses personnes en situation de handicap intellectuel ont pu rejoindre la course grâce à l'accompagnement par des coach et des aménagements mis en place par notre association.



2. MOBILISATION PARENTALE

GROUPES DE PAROLE « ENTRE PARENTS »



15 RÉUNIONS EN 2023

Des groupes de parole se réunissent dans les régions du Brabant Wallon, de Namur et de Liège avec une moyenne de 7 participants à chaque séance. En 2023, 15 séances de ce type ont eu lieu. Voici un aperçu des thématiques abordées lors de ces rencontres : le manque d'information et de soutien psychologique des parents à l'annonce du handicap, l'enseignement spécialisé et le manque de concertation des parents, la difficulté de trouver un hébergement qui convient, le vieillissement et l'après-parents (difficulté de trouver une personne de confiance pour la suite), la transition école secondaire et hébergement, des partages de bons plans d'activités de loisirs, etc.

Groupe de travail « vieillissement »

6 réunions en 2023

Le Groupe de travail sur la thématique du « vieillissement », initié en 2022 par les familles du Brabant Wallon, s'est réuni 6 fois en 2023, avec en moyenne 13 participants par réunion. Ce groupe est composé de parents et de professionnels. Au programme, échange sur les réalités de chacun et les craintes liées au vieillissement et à l'après-parent, discussion sur les solutions pour l'avenir, rencontre avec divers CPAS et handicountacts de communes de la région pour voir les solutions existantes, discussions sur les divers projets de logements en construction ou à venir, etc.

RENCONTRES FESTIVES ENTRE FAMILLES



12 MOMENTS FESTIFS ET DE RENCONTRES +1000 PERSONNES TOUCHÉES

- **18/03/2023** : Goûter des familles d'Inclusion-Down (45 participants)
- **22/04/2023** : Fête des liens d'Inclusion-Namur (40 participants)
- **17/06/2023** : Souper annuel d'Inclusion-Mouscron (170 participants)
- **29/06/2023** : Balade et goûter de la Pentecôte d'Inclusion-Sud Luxembourg (35 participants)
- **01/10/2023** : Rencontre festive annuelle d'Inclusion-Williams (54 participants)
- **15/10/2023** : Pièce de théâtre « Silence on tourne » au profit d'Inclusion-Mouscron (91 participants)

- **15/10/2023** : Rencontre des familles d'Inclusion-Brabant Wallon (50 participants)
- **03/11/2023** : Souper annuel d'Inclusion-La Louvière (100 participants)
- **19/11/2023** : Bal Joyeux d'Inclusion-Charleroi (300 participants)
- **16/12/2023** : Goûter de Noël annuel d'Inclusion-Mouscron (96 participants)
- **22/12/2023** : Goûter de fin d'année d'Inclusion-Bruxelles (20 participants)
- Des **rencontres mensuelles** au Café-Joyeux sont également organisées par Inclusion-Down (moyenne de 7 participants)

Séances d'informations & présence en salons

6 séances d'informations et 4 salons en 2023

- **Séance d'info sur l'après-école** (20/04/2023) au Centre scolaire Notre Dame de Cerexhe-Heuseux avec une diffusion du documentaire « Ma maison, c'est ici » (20/04 - 30 participants).
- **Séance d'info sur la VRAS** (Vie Relationnelle Affective et Sexuelle). Suite à cette séance, il a été décidé de développer un projet en 2024 afin de mieux outiller les parents sur ce sujet. (20/04 - 5 participants).
- **Séance d'info sur l'après-école** avec une présentation d'Inclusion asbl, du PHARE et du SISHAM (16/06 - 12 participants).
- **Présentation d'Inclusion asbl** auprès des participantes d'un groupe de parole d'une maison médicale d'Evere concernées par le handicap intellectuel (22/06 - 7 participants).
- **Présentation d'Inclusion asbl** à la CCPH de la Ville de Tournai (06/12 - 9 participants).
- **Salons** : salon de la transition à Tournai, salon Handi'valide d'Antoing, salon de l'aidant-proche à Andenne, Forum Santé de La LUSS, Same difference à Uccle, etc.

3. MOBILISATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

Groupes de parole et d'expression

à destination des personnes en situation de handicap intellectuel

8 groupes actifs à Mons, Liège, Brabant-Wallon, La Louvière et Bruxelles

60 participants/mois

Les sujets qui ont traversés les rencontres étaient : le respect envers les autres, les travaux de voiries, l'amour, l'amitié, les émotions, parler en « je », les centres d'intérêts, le bien-être, les vacances, la jalousie, la question du deuil, le vieillissement, le harcèlement, le pardon, l'avenir, etc. Une fois par an, certains groupes proposent une sortie plus culturelle ou



de loisir aux participants. Cette année le groupe de Liège s'est rendu à l'exposition « Extra muros, au-delà des murs » à la gare de Liège et le groupe de parole de Mons s'est rendu au marché de Noël en fin d'année pour clôturer l'année de manière festive.



ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS



15 ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2023 280 PERSONNES TOUCHÉES

Au programme de ces activités : séjour au Laetare de Stavelot pour le groupement de Tournai-Ath-Lessines, atelier boulangerie et bien-être en collaboration avec la Casa Clara pour les bruxellois, et voyage sonore, fête de carnaval, jeux de société, animation activ/dog, festival Unisound, animation théâtre, spectacle de magie et fête de Noël pour les Louviérois. Lors du séjour du Laetare, les participants profitent d'être réunis pour organiser des moments « groupes de parole ». Cette année, ils ont abordé les thématiques suivantes : l'isolement affectif, la gestion de ses émotions et l'intégration sociale.

En termes de sortie inclusive et/ou culturelle, on peut citer : un ciné papote autour du film « Wonder », une balade nocturne dans les rues de Schaerbeek pour évaluer la sécurité de différents lieux publics et en améliorer l'accessibilité, une visite guidée adaptée de Train World, mais également un atelier culinaire inclusif et sensibilisation des agents culturels au handicap intellectuel



Zoom sur les ateliers culinaires inclusifs

Un atelier culinaire inclusif a vu le jour en septembre 2023 à la maison de village de Trazegnies. Des personnes en situation de handicap et des citoyens du village participent ensemble à un atelier culinaire pour apprendre à cuisiner et manger sainement et partager un bon repas cuisiné par leurs soins par la suite. Ils se sont réunis une fois par mois depuis septembre (4 séances) avec une quinzaine de participants dont 6 personnes en situation de handicap intellectuel. Un exemple de communauté, d'entraide et de solidarité.



INCLUDANSE

Last but not least, l'incontournable classique « Includanse » qui continue son programme bien chargé avec pas moins de 13 représentations en 2023 à diverses occasions telles que des journées sportives et inclusives, des journées de sensibilisation à l'inclusion et autres événements immanquables du folkore carolo, dont une représentation à Elouges en présence de sa majesté le Prince Laurent qui a même dansé avec le groupe.



1 NOUVELLE PUBLICATION

Sortie du flyer Inclusion-Williams dans le but de mieux faire connaître le groupement auprès des parents concernés. Une distribution a été entamée dans les hôpitaux et dans le secteur médical afin que les familles puissent être soutenues lors du diagnostic. 2000 exemplaires ont été imprimés.



MISSION 2

Représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap intellectuel

Inclusion asbl assure une mission de vigilance et de représentation dans plus d'une trentaine de conseils d'avis - aux niveaux fédéral, communautaires, régionaux et communaux - afin de s'assurer que les droits des personnes en situation de handicap soient respectés. Vous trouverez sur notre site internet tous les organes où Inclusion asbl siège.

Inclusion asbl siège comme membre effectif et défend vos intérêts notamment dans les conseils consultatifs suivants.

Au fédéral

- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH)
- Belgian Disability Forum (BDF)

A Bruxelles

- Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé (section personnes handicapées)
- Conseil des personnes handicapées (CPH)
- Commission technique Iriscare

En Wallonie

- Comité de branche handicap de l'AViQ & Fonction consultative AViQ
- Conseil Consultatif Wallon des Personnes en Situation de Handicap (CCWPSH)

Envie d'en savoir plus sur les lieux où Inclusion vous représente officiellement ?

<https://www.inclusion-asbl.be/revendications/lieux-de-representation/>

1. VIEILLISSEMENT

Depuis plusieurs années, le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel représente une préoccupation majeure pour les familles. Cette thématique a donc été définie comme thématique prioritaire en 2023 et a fait l'objet de notre campagne annuelle d'éducation permanente.



En quelques décennies, l'espérance de vie des personnes ayant un handicap intellectuel a considérablement augmenté, de 20 ans dans les années 30 à plus de 70 ans aujourd'hui. Ce vieillissement, souvent plus précoce que dans la population en général, pose de nombreux défis pour ces seniors extraordinaires et ceux qui les accompagnent : maltraitance institutionnelle, réorientations (exclusions) des services, activités et rythmes de vie inadaptés, etc.

Sur base de ces premiers constats, nous avons pris le temps de la rencontre afin de renforcer notre expertise sur le sujet et rencontrer de nombreuses personnes concernées, des personnes vieillissantes, des familles et des professionnels. De nombreuses actions ont été menées dans ce cadre :

- **Organisation de réunions internes** réunissant des familles et des professionnels autour de la thématique du « vieillissement ». Ces réunions ont débouché sur l'adoption d'une note de position reprenant les grands principes à défendre auprès des instances officielles.
- **Prises de contact et présentation** de la thématique auprès du GT « vieillissement et handicap » piloté par l'asbl le Mistral AAA et rassemblant une quinzaine de professionnels du secteur préoccupés par cette thématique.
- **Réalisation d'un magazine** thématique
- Réalisation et diffusion de **3 capsules-vidéo**
- **Relais des préoccupations** liées au vieillissement en Comité de branche handicap de l'AViQ et en Conseil consultatif de la COCOF où un groupe de travail « vieillissement » va se réunir et dont Inclusion asbl sera membre

Le travail autour de cette thématique s'est étalé tout au long de l'année mais le lancement officiel de la campagne a eu lieu le 1er octobre 2023 à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées.



La Campagne dans la presse



Le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel

Pascal Duquenne, ancien député, est le visage de la campagne de sensibilisation des personnes en situation de handicap intellectuel.

Il a une expérience de vie en constante progression, les personnes en situation de handicap intellectuel souhaitent pouvoir vieillir. Si elles ont des difficultés, elles ont aussi des capacités. Mais leur souhait de vieillir dans un environnement familial se heurte à des obstacles majeurs. Avec plus de 500 personnes consultées comme des situations urgentes, la pression sur le secteur est immense, et les foyers d'accueil sont toujours en attente pour un rôle capital dans la sensibilisation des pouvoirs publics sur cette problématique, notamment l'accès à la possibilité de créer de nouvelles solutions afin de permettre aux personnes en situation de handicap de vieillir dans le respect et dans le lieu de vie de leur choix.

Avec le vieillissement, les besoins en encadrement et en soins médicaux augmentent, nécessitant une adaptation des normes pour assurer un soutien adéquat. C'est donc une adaptation de l'édifice et de ses équipements, ce qui demande plus de personnel, et des aménagements infrastructurels pour répondre aux normes d'accessibilité actuelles. Une organisation en urgence de vie permet par exemple de mieux répondre aux besoins individuels, car il y a parfois une différence de rythme significatif entre les résidents plus âgés et les plus jeunes. Malheureusement, les moyens financiers pour de telles initiatives sont limités, tant en Wallonie qu'en Flandre. Certaines institutions peuvent plus suivre ces changements, et qui adoptent des résidences à se réinventer vers d'autres structures, souvent adaptées à leurs besoins.

Il est donc urgent de faire preuve d'innovation et de flexibilité dans la réponse aux besoins changeants des personnes en situation de handicap, en particulier lorsqu'elles vieillissent. La question de la transition entre différents structures de vie et de la coordination entre les services est également cruciale. Les cellules mobiles d'intervention à Bruxelles et en Wallonie, bien que jouant un rôle important, restent insuffisantes face à l'ampleur des besoins. De plus, la structure institutionnelle large rend difficile la création de collaborations efficaces.

Inclusion asbl offre également à ses membres un service social de première ligne. Ses assistantes sociales répondent aux questions des familles sur différentes thématiques : allocations, hébergement, administration des biens et de la personne, fiscalité générale, etc. L'engagement de l'association envers une société plus inclusive et respectueuse des besoins de chacun est une source d'inspiration pour nos amis qui souhaitent pour un monde plus équitable.

À propos
Inclusion asbl est un organe de médiation, de conseil et de première ligne pour les personnes en situation de handicap intellectuel de tout âge et de tout lieu de vie. Nous sommes une association à but non lucratif qui agit au service de nos membres et de leur famille. Nous sommes une association à but non lucratif qui agit au service de nos membres et de leur famille.

Tout en savoir plus sur le rôle de médiation, de conseil et de première ligne de Inclusion asbl, contactez-nous au 02/247.26.19 ou visitez le site web www.inclusion-asbl.be

inclusion
Qualité de vie et Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches

DIVERS - Les asbl partenaires :

inclusion
Qualité de vie et Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches

Inclusion asbl en tant qu'association représentative des familles, défend les droits des personnes en situation de handicap intellectuel et souhaite améliorer leur qualité de vie. Nous venons nos activités afin de mieux répondre à nos membres. Par exemple, nous organisons :

- Des activités pour les familles et les personnes en situation de handicap intellectuel ;
- Des formations pour les familles et les personnes en situation de handicap intellectuel ;
- Des sensibilisations au handicap intellectuel et au concept d'inclusion ;
- Des sensibilisations et des formations pour mieux outiller les professionnels de la santé au travers de notre projet "Dien asl" ;
- Des formations et des traductions en Facile à Lire et à Comprendre avec notre Service FALC.be ;
- Des campagnes d'information et de sensibilisation auprès d'un large public.

Nous avons également un service social de première ligne pour aider les familles dans leurs démarches en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque année, nous réalisons une campagne d'information et de sensibilisation sur une thématique définie avec nos membres. En 2022, nous avons choisi le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel.

En effet, sur le terrain, nous avons pu constater le manque d'aménagements adaptés pour les personnes vieillissantes en situation de handicap intellectuel, ainsi que leur espérance de vie augmentant au fur et à mesure des années.

Cette année, nous avons la chance d'avoir l'acteur Pascal Duquenne - qui a une trisomie 21 - comme patron de notre campagne sur le vieillissement. En effet, Pascal Duquenne a 53 ans et est entré aux Jardins du Jeu en février 2022 après avoir vécu en logement supervisé de nombreuses années. Vivre en centre d'hébergement la nuit permet de profiter de ses activités et d'être bien entouré (et de profiter plus pleinement de sa vie).

Ainsi, pour informer et sensibiliser un large public, en plus des familles, des professionnels et des politiques, nous avons mis en place différentes actions telles que des groupes de parole, des capsules vidéo ainsi qu'un magazine consacré à la thématique du vieillissement.

Vous pouvez découvrir le Magazine en PDF sur leur site : <https://www.inclusion-asbl.be>

Découvrez MOI AUSSI JE VIEILLIS!

LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL ET DE LEURS PROCHES

Par la participation de PASCAL DUQUENNE

ML **Wallonie** **Bruxelles** **ASBL** **de Bruxelles**

2. CHOIX DE VIE

Rappelez-vous cette question « ma vie, quels choix ? » qui a fait l'objet de notre campagne 2022. Nous avons poursuivi le travail entamé et nous avons continué à aller à la rencontre des familles et des professionnels pour débattre autour de notre film « ma maison, c'est ici ». Six rencontres supplémentaires ont été organisées à Bruxelles et en Wallonie, touchant plus de 300 personnes : Liège le 25/01 (80p) ; Vaux-sur-Sur le 09/03 (63p) ; Same Festival à Schaerbeek (20p) ; Anderlecht le 01/12 (10p) ; Andage à Marche-en-Famenne le 30/11 (60p) ; Stavelot le 16/05 (40p).



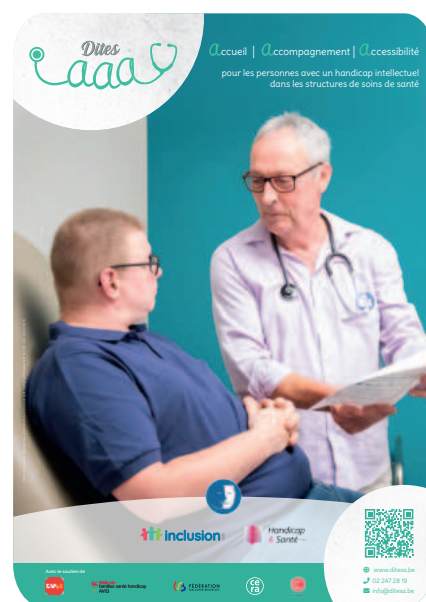
À l'initiative d'Inclusion asbl, un groupe de travail rassemblant 6 autres associations du secteur (Alteo, Esenca, Fondation Portray, Capsmile, AP3-Bruxelles, le Gamp) a aussi été mis sur pied afin de préparer des recommandations communes pour promouvoir, en COCOF principalement, la mise en place de dispositifs permettant aux personnes d'avoir une maîtrise suffisante de leurs choix de vie. Ces recommandations conjointes seront présentées au Parlement bruxellois le 25 janvier 2024. Si nos ressources humaines le permettent, nous voudrions pouvoir reproduire la même initiative au Parlement Wallon en 2024 ou 2025.



3. SOINS DE SANTÉ ACCESSIBLES

Cette thématique est abordée dans le cadre de notre projet « dites AAA », initialement lancé en 2019 dans le cadre de notre campagne d'éducation permanente annuelle. Ce projet, réalisé en collaboration avec Handicap et Santé et soutenu par la fondation CERA, vise à améliorer l'accessibilité des soins de santé pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

Tout en apportant des conseils aux professionnels de la santé sur la manière de mener à bien la relation de soin (posture, outils de communication, triangulation avec l'aidant, etc.), l'objectif du projet est de faire évoluer durablement la manière d'accompagner les patients en situation de handicap intellectuel, pour la rendre plus humaine et en phase avec le décloisonnement sectoriel.



En faveur de l'accessibilité des soins de santé, nous développons plusieurs champs d'action :

- **Mise à jour du référencement d'outils** à destination des praticiens et patients ;
- **Participation à des salons et forum** en vue de la sensibilisation des professionnels de la santé. Nous avons notamment eu l'occasion de nous rendre aux forums « made in patient » organisés par la Luss, à Bruxelles, Liège et Namur ;
- **Sessions de sensibilisations et ateliers** concernant l'accessibilité des soins de santé. Nous avons notamment rencontrés des praticiens en maison médicale lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des Maisons Médicales (+/-50 personnes), du personnel des Centres de Prévention des Violences Sexuelles de Charleroi, Liège et Bruxelles (+30 personnes) ainsi que des médecins et assistants généralistes lors d'une conférence à l'ULB (+-30 personnes) ;

- **Élaboration et animation de formations** : deux d'entre elles à destination des praticiens (« avant le rendez-vous » et « pendant le rendez-vous ») ainsi qu'une formation à destination des accompagnants, professionnels ou non ;
- **Mise en place de partenariats** avec, notamment, la Fédération des Maisons Médicales, la Société Scientifique des Médecins Généralistes, le Musée de la Médecine, le service Welcome (CHR La Citadelle), la fondation SUSAs, la plateforme de contenu médical Welinkcare, les Cliniques Universitaires Saint-Luc, Papyrus Asbl, le centre Arthur Regnier, le CEREF, Rémésos, la Luss, l'ULB, etc.

Ces nombreuses rencontres ont notamment permis de travailler, pour 2024, à l'élaboration d'un colloque et d'un outil de synthèse et de référencement de conseils et bonnes pratiques (posture, attitude du soignant, communication).

Retrouvez tous nos outils sur
www.ditesaaa.be

4. INCLUSION SCOLAIRE

Inclusion asbl se mobilise depuis de nombreuses années pour promouvoir et soutenir un système scolaire inclusif de qualité. Dans ce contexte, notre association avait introduit en janvier 2022 une plainte à la cour constitutionnelle contre les dispositifs des pôles territoriaux que nous estimions discriminatoires pour les élèves en situation de handicap intellectuel.

Dans cette affaire, la Cour Constitutionnelle a donné raison à notre association: « La Cour juge [...] qu'il est discriminatoire que les pôles territoriaux reçoivent un financement plus important pour les élèves en situation de handicap sensori-moteur, au détriment des élèves en situation de handicap intellectuel. La Cour annule donc les dispositions concernées du décret du 17 juin 2021 ».

Rappel du contexte : le 17 juin 2021, le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) adoptait le décret créant les pôles territoriaux et ce, sans prendre en compte les nombreux griefs et avertissements que nous avons adressés concernant la discrimination que ce dispositif allait engendrer pour les élèves en situation de handicap intellectuel.

En effet, en obligeant les élèves ayant une déficience intellectuelle à fréquenter d'abord l'enseignement spécialisé pour obtenir un accompagnement adapté à leurs besoins – dans le cadre d'un projet ultérieur éventuel d'intégration dans l'enseignement ordinaire – le décret allait ainsi créer des discriminations

entre certains groupes d'élèves. Pire, le décret allait même faire marche arrière par rapport à la situation qui prévalait, situation qui avait pourtant déjà elle-même fait l'objet d'une condamnation par le Comité européen des droits sociaux.

Ainsi, avec les pôles tels qu'imaginés, la mise en place d'un parcours scolaire inclusif allait s'avérer extrêmement complexe pour les élèves en situation de handicap intellectuel, voire impossible. Et ces craintes se sont malheureusement rapidement transformées en constats alarmants sur le terrain, dès la rentrée scolaire 2022 et l'opérationnalisation des pôles territoriaux.

Rappelons également qu'à peine quatre mois avant le vote du décret incriminé au parlement, la FWB était condamnée par le Comité Européen des droits sociaux pour le manque d'efforts consentis en matière d'Inclusion scolaire pour ces mêmes élèves. Faisant fi de cette décision importante, le texte a pourtant été finalement voté le 17 juin 2021, sans qu'aucune disposition ne soit prise afin de prendre en compte les besoins des élèves en situation de handicap intellectuel.

C'est donc peu dire que c'est avec beaucoup de soulagement que nous avons accueilli cette décision de la Cour Constitutionnelle ! Nous espérons que ce travail de révision du décret ne fera cette fois pas l'impasse sur l'expertise et la parole des associations représentatives des personnes en situation de handicap intellectuel. Affaire à suivre.

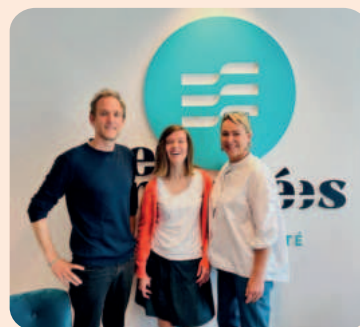
5. ÉLECTIONS 2024

L'année 2024 s'annonce comme une année cruciale pour Inclusion asbl : double échéance électorale (juin et octobre) et renouvellement d'une grande partie du personnel politique qui nous amènera à partir à leur rencontre, à Bruxelles et en Wallonie. En prévision de ces scrutins, nous avons mis les bouchées doubles.

- **Mémorandum 2024-2029** : « Non à la ségrégation, oui à l'inclusion ! » Ce mémorandum est le résultat d'une année intensive de travail collectif et de concertation. Près de 60 personnes ont pris part aux réflexions : des personnes en situation de handicap, des parents et des professionnels. Une douzaine de rencontres thématiques ont ainsi eu lieu en soirée de septembre 2022 à juin 2023 et ont donné lieu à l'adoption de notes de positions thématiques détaillées dont le mémorandum constitue la synthèse. Il constituera notre feuille de route pour les cinq années à venir.



- Tournée politique et rencontre avec l'ensemble des partis politiques francophones. L'objectif de ces rencontres étant de leur présenter nos priorités et nous assurer de leur présence dans les programmes politiques respectifs.



- Lancement du travail préparatoire pour la campagne 2024 dont la thématique sera tout logiquement l'accessibilité (cognitive) des élections.
- Intervention dans le cadre du colloque « le vote pour tous », organisé par Alteo (09/12) afin de présenter nos outils adaptés aux personnes en situation de handicap intellectuel pour leur faciliter l'exercice du vote.



6. CAMPAGNES THÉMATIQUES

Les journées internationales sont l'occasion de mettre en avant une thématique spécifique et de nous rendre visible. C'est aussi une façon de faire du plaidoyer en sensibilisant, de manière positive, le grand public à la question du handicap.



15 FÉVRIER

JOURNÉE MONDIALE DU SYNDROME D'ANGELMAN

Organisation d'une rencontre avec des familles concernées par le syndrome via Zoom.
Au programme : échange autour de réalités et actualités vécues par chacun. (16p)



21 MARS

JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21

Campagne de photos sur les réseaux sociaux ayant pour thématique :
« Rien sur nous sans nous » ! (22 p)



20 MAI

JOURNÉE MONDIALE DU SYNDROME DE WILLIAMS

15 participants ont cette année partagé leurs photos avec des bulles de savon qui représentent le syndrome.



MISSION 3



Répondre aux besoins individuels et collectifs des personnes en situation de handicap intellectuel et des familles

Afin de mener à bien cette mission de soutien individuel et collectif, Inclusion asbl développe plusieurs services à destination des personnes en situation de handicap intellectuel et/ou de leurs familles :

LE SERVICE SOCIAL

Le service social d'Inclusion asbl est composé de 4 assistantes sociales qui répondent aux divers questionnements des familles et les orientent au mieux tout au long de leur parcours de vie (infos générales, allocations, protection judiciaire, accueil et hébergement, enseignement, EVRAS, etc.). En 2023, notre service a poursuivi sa mue afin de faciliter l'accessibilité du service aux familles concernées par le handicap intellectuel en apportant des réponses plus directes et axées sur notre mission de première ligne.

Pour nous soutenir dans ce changement d'organisation, nous avons reçu un subside de

la Fondation Roi Baudouin. Grâce à celui-ci notre service social a entamé en 2023 un travail de supervision grâce auquel avons commencé à recentrer nos actions. Ce travail se poursuivra en 2024.

La demande pour le service social est très importante et cela reste compliqué de pouvoir répondre qualitativement à l'ensemble des demandes, tout en permettant aux assistantes sociales de dégager du temps pour leur permettre de continuer à se former et à renforcer leur connaissance du réseau.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Les assistantes sociales sont accessibles par téléphone, se déplacent dans les familles lorsque cela est nécessaire et organisent également des permanences dans les 6 bureaux régionaux.



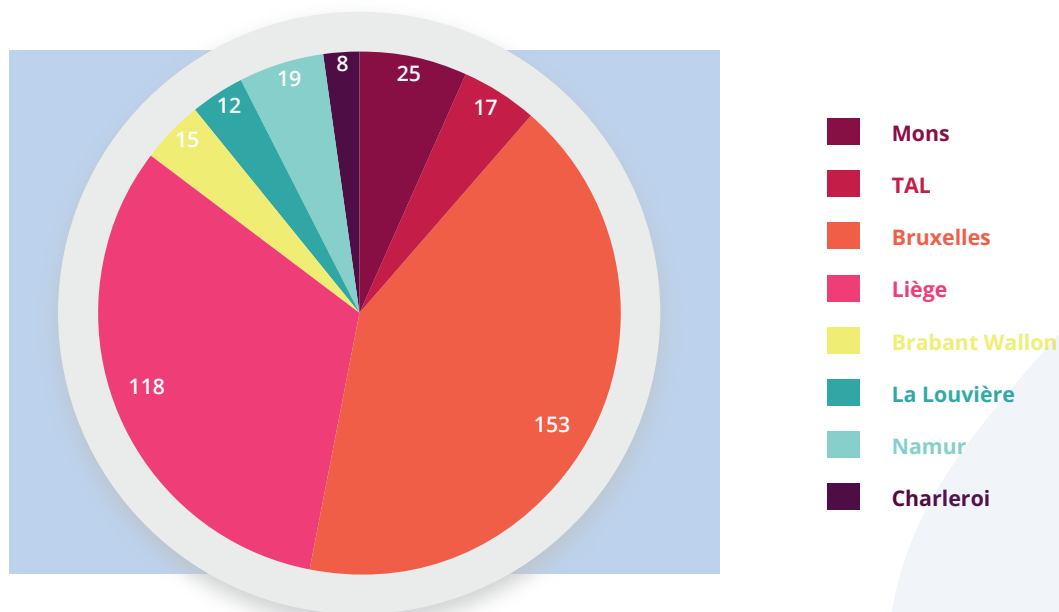
- | | |
|------------------------|-------------------|
| 1 Mouscron | 6 Mons |
| 2 Tournai-Ath-Lessines | 7 La Louvière |
| 3 Bruxelles | 8 Charleroi |
| 4 Brabant Wallon | 9 Namur |
| 5 Liège | 10 Sud-Luxembourg |

LE SERVICE SOCIAL EN QUELQUES CHIFFRES :

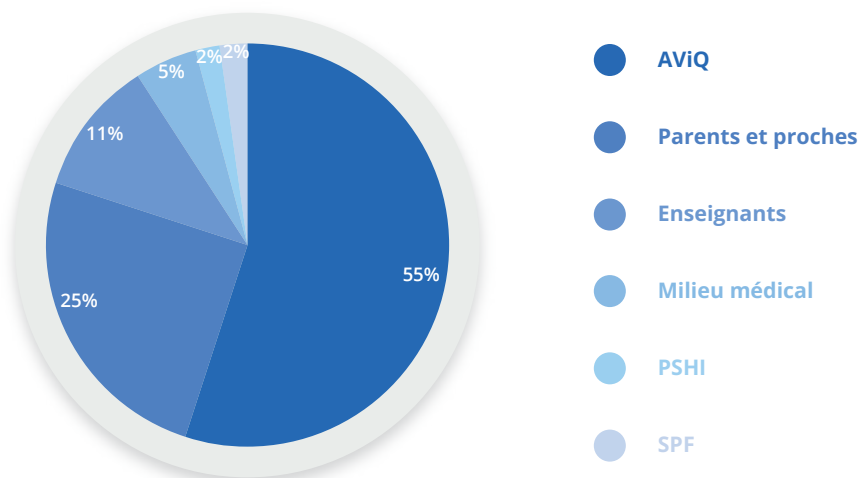
En 2023, notre service social a répondu à **374 demandes** réparties comme suit :

- **247** demandes ponctuelles ;
- **127** suivis à plus long terme dont 84 nouveaux dossiers ouverts en 2023.

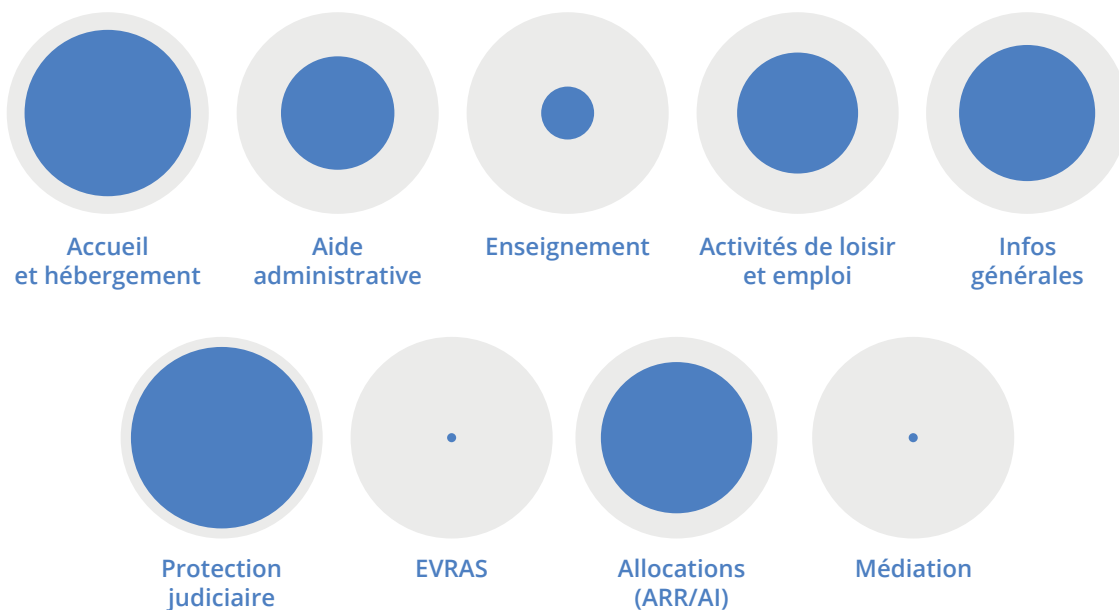
Répartition géographique de l'ensemble des suivis en cours



QUI FAIT APPEL À NOTRE SERVICE ? (ESTIMATION)



POURQUOI FAIT-ON APPEL AU SERVICE ?



L'ANTENNE DOUBLE DIAGNOSTIC

Ce service est développé grâce à une collaboration avec le Service de Santé Mentale (SSM) l'Adret, agréé et subventionné en COCOF. Le service offre notamment des consultations psychologiques pour les personnes en situation de handicap intellectuel et développe aussi un pôle de prévention – via des activités de formation et de sensibilisations - pour les professionnels des services généraux ou spécialisés.

Le service compte 1ETP réparti en deux mi-temps : une psychologue et une assistante sociale.

Pour en savoir plus sur les activités de l'antenne, consultez son rapport d'activités sur notre site internet : <https://www.inclusion-asbl.be/qui-sommes-nous/missions-et-objectifs/repondre-aux-besoins-individuels>).

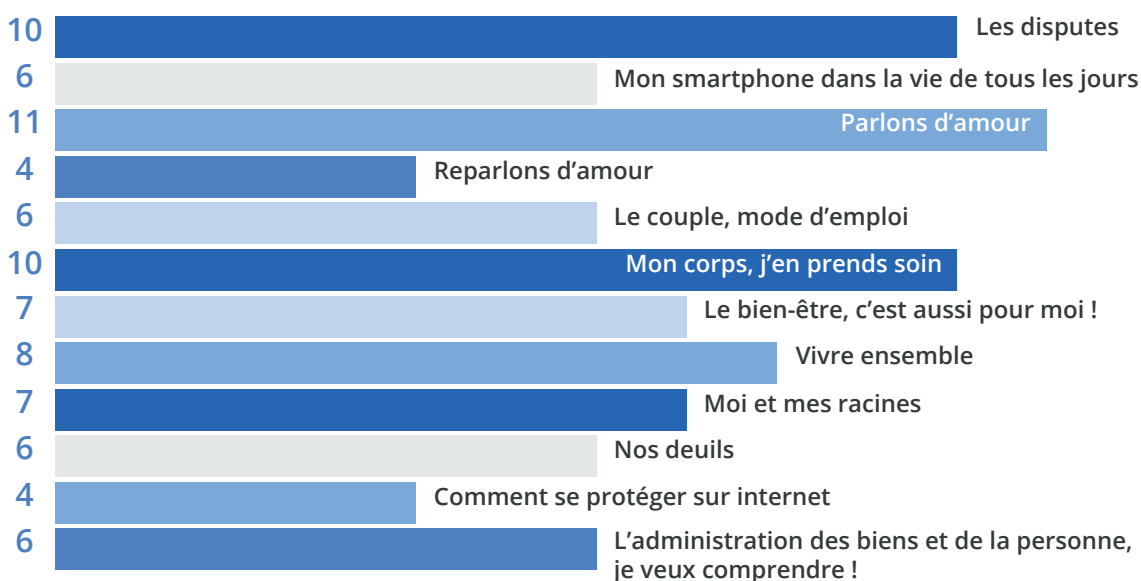
LE SERVICE FORMATION

Notre service formation offre des opportunités d'apprentissage à trois publics distincts : les personnes en situation de handicap intellectuel, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent. Cela est possible grâce à une équipe de formatrices et de formateurs expérimentée, à la méthodologie interactive et à un contenu adapté en FALC qui facilite la compréhension pour les participants en situation de handicap intellectuel.

En 2023, l'offre de formations, répondant aux demandes de nos membres, s'est enrichie en contenu et a vu l'introduction de nouvelles thématiques avec une priorité pour les familles, comme la formation pour préparer son proche à son rendez-vous médical, en collaboration avec l'asbl Handicap et Santé, ou encore le module sur l'autisme et le handicap intellectuel.



LES FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL



LES FORMATIONS POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELLS

En 2023, ce sont **18 formations différentes** qui ont été proposées pour les proches et les professionnels qui ont été organisées pour un total de **185 participants**.



- | | |
|--|--|
|  Les personnes vieillissantes en situation de handicap intellectuel |  Administrateurs des biens et/ou de la personne : trucs et astuces pour vous aider à utiliser le registre central |
|  Double Diagnostic : comprendre « simplement » la complexité |  Sensibilisation au concept d'inclusion |
|  Double Diagnostic (approfondissement) : travail autour de cas cliniques |  Deuil et handicap intellectuel |
|  Comment initier un groupe de parole ? |  Comment préparer et accompagner mon proche à son RDV médical ? |
|  Administration professionnelle et handicap intellectuel |  Autisme et handicap intellectuel |
|  Comment soutenir mon enfant dans ses apprentissages scolaires |  Conférence sur la protection judiciaire (sur demande d'Alteo asbl) |
|  Deuil chez la personne en situation de handicap : rôle de l'accompagnateur |  Vieillesse des PSHI (sur demande du CH « les passereaux ») |
|  Méthode Sesame : formation de base |  Vieillesse des PSHI (sur demande du CJ « Timber ») |
|  Tout savoir sur le régime de protection juridique des personnes majeures | |

Taux de satisfaction

Nos formations sont évaluées de manière continue via un formulaire envoyé aux participants à l'issue de chaque formation. La majorité des personnes nous disent être satisfaites et estiment que les contenus sont de bonne à très bonne qualité. Nous restons cependant toujours attentifs et ouverts aux retours critiques des participants afin d'améliorer nos contenus.

98% des participants conseilleraient notre formation FALC à d'autres personnes et estiment que la formation peut être mise en pratique dans leur quotidien.

Notre équipe continue à chercher des moyens pour rendre nos formations plus accessibles aux proches.

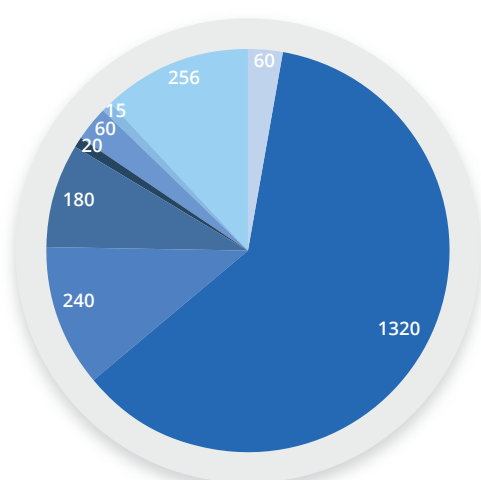
LE SERVICE SENSIBILISATION

L'objectif de nos sensibilisations est de permettre de mieux comprendre le handicap intellectuel afin de réagir de manière appropriée par rapport à celui-ci, dans une optique inclusive. Nous intervenons le plus souvent en binôme ou trinôme avec des parents experts et/ou des personnes en situation de handicap intellectuel qui viennent témoigner de leur parcours de vie et de leurs expériences.

En 2023, plus de **2000 personnes** ont été sensibilisées au handicap intellectuel et au concept d'inclusion au cours de **30 journées ou demi-journées de sensibilisation**. Les milieux touchés ont été très variés : écoles (primaires, secondaires, enseignement supérieur et universités), institutions culturelles (musées, maisons de la culture, festival, offices du tourisme, bibliothèques,...), administrations publiques, services d'accueil de jour et résidentiel, Parlement et ministère de la Fédération Wallonie, etc.

Cette année a également marqué le lancement des sensibilisations « made in inclusion » ouvertes à toutes et tous et organisées dans nos bureaux bruxellois.

Publics sensibilisés en 2023



- Agents culturels
- Élèves en école primaire
- Élèves du secondaire
- Étudiants (logopèdes, Assistants sociaux)
- Enseignants et accompagnateurs
- Politiques (cabinets, agents parlementaires et ministériels)
- Personnel ouvrier et administratif en institution
- Tout public (salons et made in inclusion)

LE SERVICE FALC.be

Notre service FALC.be est agréé depuis 2022 par la COCOF en tant que « Service d'appui à la communication alternative pour les personnes présentant des difficultés de compréhension ». Grâce à ce service, nous voulons augmenter l'inclusion, la qualité de vie et la participation sociale des personnes en situation de handicap intellectuel, par le biais d'une meilleure accessibilité à l'information.

Les 3 missions du service FALC.be : la **formation** des traducteurs et des relecteurs, les **prestations de traduction** et de vérification de textes en Facile à Lire et à Comprendre et la sensibilisation et la **promotion du FALC**.



Le service FALC.be en 2023, c'est :

- > **32** prestations réalisées (4 vérifications et 28 traductions)
- > **125** personnes formées à l'occasion de **16** sessions
- > **904** abonnés à nos réseaux sociaux sur (Facebook et LinkedIn)

Formation traducteur en FALC



11 sessions dont **5** sur site



94 personnes formées



3 personnes certifiées

Formation « traducteurs oraux en FALC »



1 session



6 personnes formées

Formation relecteur en FALC



3 sessions dont **1** sur site



18 personnes formées



3 personnes certifiées

Ateliers (formation continue)



1 session



7 personnes formées

FALC.be

FAcile à Lire et à Comprendre

Le FALC se développe aussi en Wallonie !

Grâce au soutien de l'AVIQ, notre mission de développement du FALC s'est renforcée via le projet FALCWALL ! Une occasion à saisir pour :

- Renforcer notre expertise ;
- Amorcer le mouvement vers une communication plus inclusive en Wallonie ;
- Promouvoir le FALC auprès des organismes (privés ou publics) qui

délivrent des informations d'intérêt général au grand public.

La mission qui a débuté fin 2023 nous a déjà permis de planter certaines graines et d'initier de chouettes projets pour 2024 : sensibilisations et formations, vidéo de promotion, traductions, communications sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ! À suivre !

03

Communication et visibilité

Nous avons poursuivi notre travail de visibilité autour de différents axes :

SITE INTERNET



58 000 visites



128 000 pages consultées

RÉSEAUX SOCIAUX

Inclusion asbl assure une présence en ligne sur les réseaux suivants : Facebook, LinkedIn et Instagram. En 2023, notre communauté a continué à s'agrandir.



5169 abonnés
(+254)



1276 abonnés
(+350)



301 abonnés
(+86)

Nous avons décidé de supprimer notre compte sur « X ». La politique de gestion de la plateforme, suite au rachat par Elon Musk, nous semblait contraire à nos valeurs. Cela nous a permis de nous recentrer sur d'autres réseaux, notamment sur LinkedIn. Il faudra évaluer l'impact de cette suppression et voir si les alternatives sont satisfaisantes.

La gestion des réseaux sociaux est un poste important pour renforcer la visibilité de l'association et offrir une caisse de résonance à nos prises de position. Cela demande cependant un investissement en temps extrêmement important. Le relai de nos membres au sein de leurs réseaux est un levier particulièrement efficace pour diffuser plus largement nos messages.



3 MAGAZINES (NOUVELLE FORMULE)

En 2023, un travail important a été réalisé afin de proposer une nouvelle formule pour notre Inclusion magazine. Nous avons opté pour un format plus court mais plus percutant et avec trois publications par an (avril/septembre/décembre), au lieu de quatre précédemment. Les retours reçus de la part des membres ont été très positifs. Les thématiques abordées en 2023 ont été les suivantes : le double diagnostic (avril 2023), le vieillissement des PSHI (septembre 2023) et le couple et le handicap (décembre 2023).



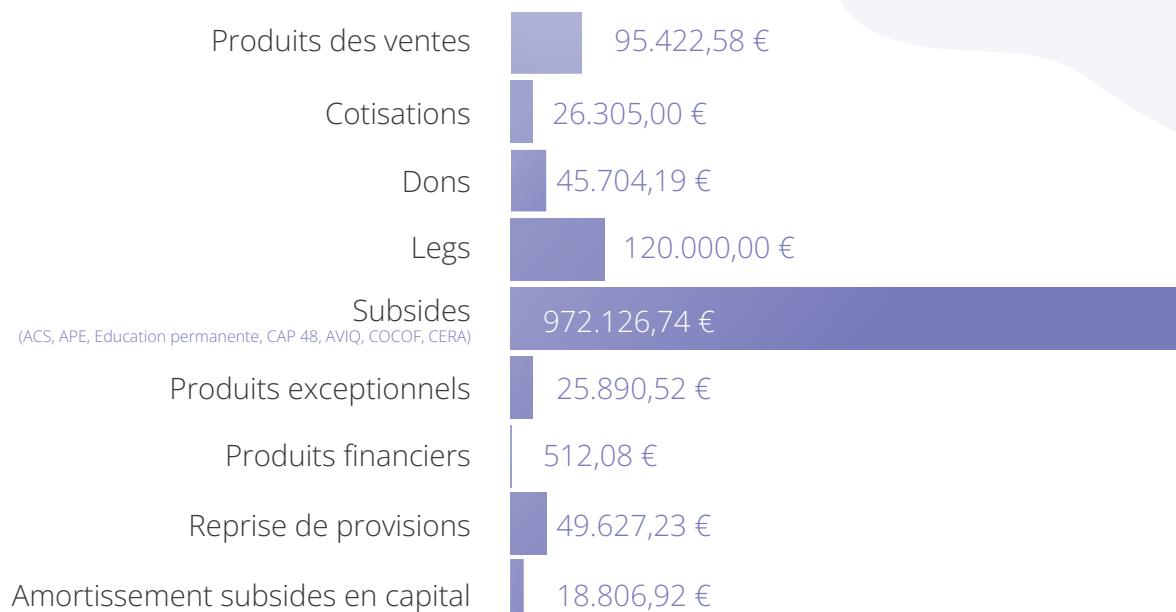
Afin de rester en contact avec nos publics, **7 newsletters** ont aussi été envoyées à nos 1200 membres et abonnés à la newsletter.

04

Comptes et bilan

RECETTES TOTALES

1.354.395,26 €



DÉPENSES TOTALES

1.136.956,07 €



- > Bâtiment 45.331,58
- > Frais admin 56.863,82
- > Assurances 5.022,18
- > Activités 82.704,62
- > Relations publiques 20.781,66
- > Services extérieurs 105.426,51
- > Dons et cotisations 11.182,16
- > Taxes et droits divers 7.145,10

ANALYSE DU RÉSULTAT

Le bénéfice de 217.000 euros sur l'exercice de l'année 2023 s'explique principalement par un legs de 120.000 euros, une diminution de 71.500 euros de la moins-value 2022 sur les placements défensifs à moyen terme, une reprise de provision de 49.000 euros et une révision des subsides APE 2022 de 20.000 euros. La perte nette d'exploitation de 43.000 euros correspond au financement sur fonds propres du service social de première ligne et de l'animation socio-culturelle qui ne sont que partiellement subsidiés.

BILAN SOCIAL (AU 31/12/2023)

23 employés (9 temps plein et 14 temps partiel) pour un total de **16 ETP** répartis comme suit :



1 ETP Direction



3 ETP Support



1 ETP Politique



1 ETP Communication



4,25 ETP Famille



5.75 ETP Services

NOTES

A large grid of graph paper for taking notes, consisting of 20 columns and 30 rows of small squares.



Qualité de vie et Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches

📍 Rue Colonel Bourg 123-125 boîte 6 - 1140 Bruxelles

☎ 02/247.28.19

✉ secretariat@inclusion-asbl.be

0441.427.501 - RPM Bruxelles

BE55 7755 9307 9744

www.inclusion-asbl.be

AVEC LE SOUTIEN DE

